economiesuisse

economiesuisse dit oui à la nouvelle loi sur le CO_2

L'économie se voit comme une partie de la solution en matière de protection du climat. Grâce à des innovations et des technologies efficaces, elle contribue déjà de manière significative à réduire les gaz à effet de serre et entend intensifier sa contribution. economiesuisse a pris un engagement clair à cet égard à la fin de l'année dernière: l'économie réduira ses rejets de CO_2 à zéro émission nette d'ici à 2050. Cet objectif est conforme aux projets du Conseil fédéral – dont la loi sur le CO_2 est un élément central.

Pour pouvoir atteindre l'ambitieux objectif zéro émission nette à moyen terme et de manière durable, des efforts sont nécessaires de la part de tous les acteurs – y compris de l'économie. Cela nécessite aussi des conditions-cadre tenant compte des besoins de l'économie: dans cette optique, economiesuisse et les associations de branches membres ont concrétisé leur promesse dans un «programme climatique» en février. Celui-ci définit des champs d'action pour atteindre l'objectif zéro émission nette. Ce programme prévoit, par exemple, que les entreprises poursuivent l'optimisation de leurs processus et maximisent leur efficacité. De plus, une taxe d'incitation doit internaliser les coûts externes du transport motorisé sur le climat, accroissant ainsi la vérité des coûts. C'est pourquoi economiesuisse demande l'égalité de traitement des combustibles et des carburants. À cela s'ajoute que le progrès de la numérisation est censé provoquer des gains d'efficacité et faire émerger de nouveaux modèles d'affaires. Il y a donc lieu de stimuler le recours aux solutions numériques.

L'économie est prête à aller de l'avant dans la politique climatique

L'économie est prête à aller de l'avant dans la politique climatique. Sur la base de l'orientation stratégique de son programme climatique, economiesuisse a donc décidé de soutenir la révision de la loi sur le CO_2. Nous appuyons ce compromis politique pour se rapprocher de l'objectif zéro émission nette, même si la formulation de la loi ne correspond pas entièrement à nos attentes. Le libre accès des entreprises au système des conventions d'objectifs est un point positif qu'il convient de souligner. Cela signifie que toutes les entreprises peuvent se faire rembourser la taxe sur le CO_2 si tant est qu'elles prennent des mesures pour réduire leurs émissions. Le couplage avec le système d'échange de quotas d'émission de l'UE est important pour les grands émetteurs, car sans celui-ci, le

système suisse d'échange de quotas d'émission aurait probablement été abandonné.

Un refus de la loi sur le CO_2 impliquerait un retour en arrière de plusieurs années

Un refus de la loi sur le CO_2 impliquerait un retour en arrière de plusieurs années: la loi actuelle resterait certes en vigueur, mais les mesures temporaires telles que les conventions d'objectifs avec remboursement de la taxe sur le CO_2 disparaîtraient. En cas de rejet, l'administration devrait élaborer une nouvelle loi et un temps précieux serait perdu en vue d'atteindre les objectifs climatiques fixés pour 2030 et 2050.

Les entreprises sont conscientes de leur responsabilité en matière de politique climatique et leur contribution importante. Par son nouveau programme, l'économie réaffirme qu'elle entend jouer un rôle constructif et devenir l'acteur le plus innovant et le plus efficace en matière de protection du climat. Nous soutenons le Conseil fédéral dans ses projets climatiques à long terme et disons clairement OUI à la loi sur le CO_2.

Ce blog se fonde sur un discours prononcé lors de la conférence de presse de l'économie suisse en faveur de la loi sur le CO_2